

SAINT PIERRE LE VIEUX

Tous reçus au "Permis Piéton"...

Après avoir reçu au cours de l'année l'enseignement de leur institutrice Sandrine BARRAUD concernant le comportement des piétons en matière de circulation routière, les élèves de la classe CE2 ont effectué un test de connaissance.



Vendredi dernier, le gendarme GODART de la Brigade de Dompierre-les-Ormes qui a surveillé le déroulement de ce contrôle de connaissances et en a fait la correction, est venu donner les résultats.

La totalité des 16 élèves a obtenu le fameux "permis piéton". Le gendarme a félicité les enfants et l'institutrice car la classe a obtenu les meilleurs résultats d'ensemble, 14 ont eu la note maximum.

Ce document leur a été remis par le maire, Charles BELICARD et Sandrine BARRAUD, l'institutrice.

En récompense des excellents résultats, tous les enfants ont reçu un DVD (Tom & Lila) où figurent des petits films concernant les dangers de la rue pour les enfants et une plaquette de la prévention routière "Mon enfant est-il bien protégé ?" à faire lire aux parents.



Gageons que les nouveaux titulaires de ce permis sauront rappeler aux adultes les règles en la matière.